

> 22 septembre 2017

Baisse brutale des contrats aidés : l'UDES donne la parole aux employeurs de l'économie sociale et solidaire

Parole de François Malabave, directeur de Fréquence Mistral, radio associative basée à Manosque (adhérente au SNRL, membre de l'UDES) dans les Alpes de Haute-Provence.



Plus d'une cinquantaine de personnes ont été recrutées au fil des ans et des dispositifs (TUC, CES, CIE, CEC, CAE, emplois d'avenir, etc.) par notre association.



Toutes étaient dans des situations éloignées de l'emploi. Nous les avons accompagnées avec des formations internes et externes pour renforcer les acquis et, quand nous le pouvions, une pérennisation en CDI au sein de notre radio. 13 contrats à durée indéterminée ont été signés dont 7 sont encore en activité à Fréquence Mistral. Une belle victoire déjà à laquelle s'ajoutent les « sorties » positives d'autres anciens salariés : une journaliste dans un hebdomadaire départemental, une jeune standardiste au 115 à Paris, une secrétaire dans une

association régionale de libraires, une conseillère musicale dans une maison de disques, un responsable d'un hebdomadaire local, une comédienne, une salariée de l'Éducation nationale, un veilleur de nuit dans un hôtel et même une conseillère de Pôle Emploi ! Tous ont effectué un passage bénéfique dans nos studios.

Les statistiques de ces emplois dans notre radio sont révélatrices et plus que positives pour les personnes accueillies : plus de 25% des salariés encore en poste sont en CDI et en dehors de nos CDI, près de 40 % de nos anciens collègues ont consolidé leurs parcours personnels et sont en activité professionnelle à l'issue de leur passage chez nous. >>>

Ce témoignage est proposé par l'UDES dans le cadre d'une démarche visant à s'opposer à la baisse brutale des contrats aidés. Ces contrats représentent 7% des emplois dans l'économie sociale et solidaire soit 170 000 emplois au bénéfice des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi. 80 000 jeunes ont déjà été embauchés en emplois d'avenir par les entreprises de l'économie sociale et solidaire : **1 jeune sur 2 a pu trouver le chemin d'un emploi durable** grâce à la formation et à l'accompagnement dont il a bénéficié. Il est nécessaire de maintenir les emplois d'avenir et de faire évoluer le modèle des autres types de contrats aidés afin de les rendre plus efficaces dans la lutte contre le chômage.

L'UDES, qui demande l'ouverture d'une concertation, plaide pour :

- la mise en place d'un budget pluriannuel qui donne de la visibilité aux employeurs et évite le « stop and go » ;
- l'assurance d'un haut niveau de prise en charge comprenant une formation diplômante ou certifiante et un accompagnement avec tutorat ;
- l'ouverture d'une réflexion sur le ciblage, la durée et le niveau de financement de ces contrats.

Prochaines étapes :

Le 26 septembre prochain, l'UDES sera auditionnée à l'Assemblée Nationale par le député Yves Blein, rapporteur du volet Économie sociale et solidaire du projet de loi de finances 2018, puis le 27 septembre par le rapporteur général du budget, Joël Giraud.



MANOSQUE
Fréquence Mistral

www.udes.fr

contacts presse : ahenry@udes.fr / myra@frapiersaab.com